COMMUNIQUE

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 novembre 2014, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société SIP SICAR au profit de Monsieur Rachid NACHI et d'agréer la délégation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société SICAR AMEN au profit de Monsieur Omar DAHMEN.

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 novembre 2014, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société de gestion IMBANK PRIVATE EQUITY au profit de Monsieur Kaïs BOUHAJJA.